

Critères d'intégration au conseil d'administration

- Être adhérent à Studio N
 - Respecter le règlement intérieur de l'association
- Si possible, être connu personnellement par un ou plusieurs membres du conseil, ces derniers supportant votre candidature.
 - Avoir déjà participé à un projet audiovisuel
- Fournir une lettre de motivation expliquant pourquoi vous souhaitez rejoindre le conseil d'administration
- Avoir les compétences requises pour au moins un des postes demandés (Vice-trésorier, Vice-Secrétaire, Chargé d'organisation, Responsable marketing, Chargé de communication, etc...).